

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 15 novembre 2021, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Suzanne Guilbault M. Nyx Pilon
M. François Beaumont M. Philippe St-Jacques
Mme Michelle Payette Mme Kim Bernatchez

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-RAG-6406 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout suivant :

6.1 Offre de services de l'ingénieur pour chemin du Parc Industriel

Adoptée.

2021-RAG-6407 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021 tel que présenté.

Adoptée.

2021-RAG-6408 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 28 122.72 \$ et la liste des comptes payés au montant de 37 905.38 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 10 novembre 2021 au montant de 35 715.33 \$

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 9 novembre 2021

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 85 429.28 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 7 191.82 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire au 30 septembre 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour septembre 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour octobre 2021

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Présentation des comités en vue de la redistribution

La mairesse mentionne aux nouveaux conseillers la façon dont fonctionnent les comités. Une liste des comités leur a été remise afin qu'ils puissent voir les comités disponibles et choisir ce qui les intéresse. Nous reviendrons donc en décembre pour la redistribution.

2021-RAG-6409

CHOIX DU SUBSTITUT À LA MAIRESSE AU SEIN DU CONSEIL DE LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE la mairesse doit avoir un substitut dans l'éventualité où celle-ci ne pourrait pas assister à une séance de conseil de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE ce même substitut sera aussi nommé maire suppléant pour la municipalité en cas d'absence de la mairesse;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Bois-Franc désigne M. Philippe St-Jacques à titre de substitut de la mairesse au sein du conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et qu'il soit aussi nommé maire suppléant pour la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2021-RAG-6410

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE CONSTRUCTION LANGEVIN POUR LA RÉFECTION DE L'ENTRÉE DU CENTRE DONAT HUBERT

CONSIDÉRANT QUE le devant de la bâtisse sera refait au complet avec de nouvelles couleurs et nouveaux matériaux;

CONSIDÉRANT QUE nous avons une problématique avec l'entrée du centre municipal puisque les poteaux sont à refaire chaque année;

CONSIDÉRANT QUE refaire l'entrée du bas identique à celle du haut améliorerait de beaucoup l'apparence du centre municipal et réglerait le problème d'écaillage de la peinture sur les poteaux de l'entrée;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Construction Langevin au montant de 14 332.85 \$ taxes incluses pour la réfection de l'entrée du centre municipal.

Adoptée.

2021-RAG-6411

DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE MUNICIPALE POUR L'ÉCOLE ST-BONIFACE

CONSIDÉRANT la demande de Mme Sylvie Crytes, professeure à l'école St-Boniface, de leur prêter la salle gratuitement pour organiser un marché de Noël afin d'amasser des fonds pour leur projet de serre hydroponique;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté pour la serre hydroponique est un beau projet et que le conseil tient à encourager cette démarche;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu de prêter gratuitement la salle à Mme Sylvie Crytes le samedi 11 décembre 2021 afin qu'elle puisse organiser le marché de Noël et que les fonds amassés servent à son projet.

Adoptée.

2021-RAG-6412

PROPOSITION DÉTAILLÉE DE TRANSPORT GILLES NAULT POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DANS CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE certaines sections dans nos chemins municipaux ont besoin d'être débroussaillées;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Transport Gilles Nault est bien détaillée et qu'il est possible de ne faire que certaines parties de son contrat puisque celui-ci est très bien détaillé;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'accepter une partie de l'offre de Transport Gilles Nault. Les conseillers responsables de la voirie iront voir quelles sections doivent absolument être faites pour cette année et nous ne ferons que les parties proposées par les conseillers responsables.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

ACHAT D'UN PROJECTEUR

La directrice générale apporte au conseil deux soumissions pour un projecteur puisque le nôtre est défectueux et trop âgé pour être réparé. Les deux soumissions présentées sont assez élevées donc, certains conseillers vont vérifier de leur côté s'ils ne pourraient pas en trouver un moins dispendieux. Nous reviendrons à la prochaine séance afin de faire un choix.

2021-RAG-6413

ADJUDICATION DU CONTRAT DE COLLECTE DE DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 18 octobre 2021, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour la collecte de déchets, recyclage et compost dont le résultat est le suivant :

Transport RLS inc. 172 462.50 \$ (pour les 3 années)

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen de la soumission, et l'avons jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la collecte de déchets, recyclage et compost pour la somme de 172 462.50 \$ taxes incluses pour les trois années et d'autoriser la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque

La directrice générale présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois d'octobre 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Usine de charbon

La mairesse donne des détails sur les rencontres qu'elle a eues jusqu'à maintenant dans le dossier de l'usine de charbon qui va voir le jour dans la Vallée-de-la-Gatineau. Pour l'instant, deux municipalités sont en lice pour l'installation de cette usine et c'est la nôtre et la ville de Maniwaki. Les responsables ont visité le site disponible à Bois-Franc et c'est le plus intéressant pour eux puisque tout y est et il n'y a pas beaucoup de travaux à faire pour qu'il puisse s'installer. Dans l'éventualité où la décision finale se porterait sur le terrain disponible à Bois-Franc, il ne restera qu'une négociation à faire avec le propriétaire du terrain et nous aurions une nouvelle usine dans le parc industriel à Bois-Franc. La mairesse tiendra le conseil au courant au fur et à mesure qu'il y aura des développements.

2021-RAG-6414

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 165.57 \$ taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6415

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dufresne, Hébert Comeau (Rino Soucy) arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2022 au montant de 400 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6416

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À L'UMQ

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec l'UMQ au montant de 117.27 \$ taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Annonce feuillet paroissiale

La directrice présente au conseil une demande de commandite dans le feuillet paroissial de la fabrique de la paroisse l'Assomption-de-Marie. Comme la municipalité prête la salle gratuitement lorsqu'il y a des messes et que présentement l'avenir de notre église est très incertain, le conseil préfère ne pas faire de commandite cette année et dans l'éventualité où les messes recommenceraient à Bois-Franc cet hiver, le conseil continuera de fournir la salle, ce qui peut être considéré comme un don puisque nous ne facturons rien.

2021-RAG-6417

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA R.I.A.M.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bois-Franc doit avoir un représentant sur le conseil de la R.I.A.M;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Philippe St-Jacques était le représentant par les années passées et qu'il est toujours intéressé par ce poste;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de nommer le conseiller Philippe St-Jacques comme représentant de la municipalité de Bois-Franc sur le conseil de la R.I.A.M.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Déclaration des intérêts pécuniaires

Les élus remettent à la directrice générale les formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires dûment signés. La directrice générale les consignera au présent livre des délibérations.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport d'activités 2020-2021 du pôle d'excellence en récréotourisme

La directrice présente au conseil le rapport d'activités du PERO pour l'an 2020-2021.

2021-RAG-6418

OFFRE DE SERVICES DE L'ÉQUIPE LAURENCE INGÉNIERIE CIVILE

CONSIDÉRANT QU'une partie du chemin du Parc Industriel a subi de graves dommages en 2019 dû à un barrage de castors qui a cédé;

CONSIDÉRANT QU'à l'endroit où se sont produits les dommages, se trouve un ruisseau et que celui-ci doit être considéré lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire appel à un ingénieur dès que les travaux dépassent 2 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'ingénieur comprend la collecte de données et relevés, la préparation des plans et devis, la demande de subvention dans le PAVL qui pourrait aller jusqu'à 70 % des coûts des travaux et l'analyse des soumissions.

CONSIDÉRANT QUE tous les coûts reliés à cette offre sont admissibles aux subventions PAVL et TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter l'offre d'Équipe Laurence ingénierie civile au montant de 16 795 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6419

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale